

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ PHILLYMASTIC TG-7B PASTE HARDENER

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit PHILLYMASTIC TG-7B PASTE HARDENER

Numéro du produit Y0014

Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Durcisseur.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur

ITW Performance Polymers

Bay 150

Shannon Industrial Estate

Co. Clare Ireland V14 DF82 353(61)771500 353(61)471285 mail@itwpp.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à

+44(0)1235 239 670 (24h)

composer en cas d'urgence

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Non Classifié

Dangers pour la santé Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317

Dangers environnementaux Aquatic Acute 3 - H402 Aquatic Chronic 3 - H412

Éléments d'étiquetage

Pictogramme





Mention d'avertissement Dange

Mentions de danger H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols.

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P264 Se laver soigneusement la peau contaminée après manipulation.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte ou si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir l'avis médical sur cette étiquette).

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

dans une position où elle peut confortablement respirer.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la règlementation nationale.

Contient

3,6-DIAZAOCTANE-1,8-DIAMINE, Terpineol, p-mentha-1,4(8)-diene

Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

3.6-DIAZAOCTANE-1,8-DIAMINE

10-30%

Numéro CAS: 112-24-3

Classification

Acute Tox. 4 - H312 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412

Terpineol 1-5%

Numéro CAS: 8000-41-7

Classification

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 2 - H411

Révision: 11

Date d'entrée en vigueur : 2018-02-13

p-mentha-1,4(8)-diene 1-5%

Numéro CAS: 586-62-9

Facteur M (aiguë) = 1 Facteur M (chronique) = 1

Classification

Skin Sens. 1B - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Orale Montrer cette fiche de donnees de securite au medecin en consultation Ne pas respirer les

vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec les yeux.

Inhalation Déplacer tout de suite la personne atteinte vers une source d'air frais. Consulter un médecin

si les malaises persistent.

Ingestion Ne pas faire vomir. Faire boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin.

Contact cutané Déplacer la personne atteinte de la source de contamination. Laver la peau minutieusement

avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé.

Contact oculaire Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Continuer à rincer

pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Consulter un médecin si l'irritation

persiste après s'être lavé.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Renseignements généraux La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Aucune recommandation spécifique. En cas de doute, consulter immédiatement un médecin.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés Éteindre avec les moyens suivants: Éteindre avec une mousse résistante à l'alcool, le dioxyde

de carbone, la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Dangers spécifiques Éviter de respirer les gaz ou vapeurs émanant de l'incendie.

Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie

Ne pas utilser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie.

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des

vêtements de protection appropriés.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Fournir un système adéquat de ventilation.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher le déversement ou l'eau de ruissellement d'atteindre les tuyaux d'évacuation, les égouts et les cours d'eau. Les fuites ou déversements incontrôlés dans les cours d'eau doivent être immédiatement déclarés au Ministère de l'Environnement ou à tout autre organisme de règlementation désigné.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec du sable, de la terre ou tout autre matière incombustible. Recueillir et placer dans des récipients convenables à l'élimination et sceller en toute sécurité. Étiqueter les récipients contenant les déchets et le matériel contaminé et les retirer des lieux dans un délai bref. Rincer la zone contaminée avec beaucoup d'eau.

Références à d'autres sections

Référence à d'autres sections Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions pour l'utilisation

Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables. Respecter toute limite d'exposition professionnelle applicable au produit ou aux ingrédients. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Précautions pour le stockage

Ce produit doit être conservé dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 15°C et 25°C. Conserver dans le contenant original hermétiquement fermé. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10).

Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Utilisation (s) finale (s) spécifique (s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Commentaires sur l'ingrédient WEL = Workplace Exposure Limits

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection







Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables. Respecter toute limite d'exposition professionnelle applicable au produit ou aux ingrédients.

Protection des yeux/du visage

Il faut porter des lunettes conformes à une norme approuvée si une évaluation de risques mentionne la possibilité de contact oculaire. Les équipements de protection suivants doivent être portés. Lunettes de protection anti - éclaboussures chimiques. Les équipements de protection personnelle pour la protection des yeux et du visage doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.6), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

Révision: 11

Protection des mains Porter des gants de protection fabriqués à partir du matériel suivant: Caoutchouc ou

> plastique. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

Les gants sélectionnés doivent avoir un temps de protection d'au moins 8 heures.

du corps

Autre protection de la peau et En cas de contact, porter un tablier ou des vêtements de protection.

Mesures d'hygiène Fournir une douche oculaire et une douche d'urgence. Conserver à l'écart des aliments et

> boissons, y compris ceux pour animaux. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre. Avant de quitter les lieux de travail, laver les mains et toute autre partie contaminée du corps avec du savon et de l'eau. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Changer les vêtements de travail chaque jour

avant de quitter les lieux de travail.

Protection des voies respiratoires

En cas de ventilation inadéquate, il faut porter des équipements de protection respiratoires appropriés. La sélection du respirateur doit être basée sur les niveaux d'exposition, le danger que comporte le produit, ainsi que des limites d'utilisation sécuritaires du respirateur sélectionné. Vérifier que le respirateur soit bien ajusté et que le filtre soit remplacé régulièrement. Porter une protection respiratoire bien ajustée avec la cartouche suivante: Filtre anti-gaz, type A2. Les appareils de protection respiratoire avec demi -masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence Liquide.

Couleur Incolore à jaune pâle.

Odeur Caractéristique.

Ha pH (solution concentrée): 7 @ 25 °C

Point intital d'ébullition et

intervalle d'ébullition

204°C @

118°C Point d'éclair

Limites Limites inférieures d'explosibilité/d'inflammabilité: 1.0 Limites supérieures

d'explosibilité/d'inflammabilité: 3.6

supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites

d'explosibilité

1.6 @ 20 °C°C Densité relative

Solubilité(s) Miscible avec l'eau.

Autres renseignements Pas disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Agents comburants forts.

Stabilité chimique Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé.

Risques de réactions

dangereuses

Pas disponible.

Conditions à éviter Éviter la chaleur excessive sur des périodes prolongées.

Matières incompatibles Éviter tout contact avec des agents oxydants. Nitrous acid and other nitrosating agents.

Produits de décomposition

dangereux

Un feu ou une haute température créé : Gaz nitreux (NOx). Oxydes des substances

suivantes: Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Vapeurs/gaz/fumées de :

Date d'entrée en vigueur : 2018-02-13

Ammoniac ou amines.

11. Données toxicologiques

Données sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - par contact cutané

ETA par voie cutanée (mg/kg) 4 464,29

Contact cutané Corrosif. Le contact prolongé peut provoquer des lésions graves aux tissus. Peut entraîner

une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact oculaire Ce produit est très corrosif. Il est impératif d'administrer les premiers soins immédiatement.

Risques aiguës et chroniques

pour la santé

Peut causer le cancer. L'exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation grave. Le contact répété et prolongé sur une longue période avec des solvants peut provoquer des problèmes permanents de santé. Peut causer des lésions hépatiques et/ou rénales. Système

respiratoire, poumons.

12. Données écologiques

Écotoxicité Éviter ou minimiser toute contamination du milieu ambiant.

Toxicité Pas considéré toxique pour le poisson.

Persistance et dégradation

Persistance et dégradation Avoid subsoil penetration.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

Mobilité dans le sol

Mobilité Empêcher le déversement ou l'eau de ruissellement d'atteindre les tuyaux d'évacuation, les

égouts et les cours d'eau.

Autres effets nocifs

Autres effets néfastes Pas disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Renseignements généraux La manipulation des déchets requiert les mêmes précautions de sécurité qui s'appliquent à la

manipulation du produit.

Méthodes d'élimination Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités

locales en matière d'élimination des déchets.

Catégorie de déchets 08 04 99

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU

Numéro ONU (TMD) 1760 Numéro ONU (IMDG) 1760 Numéro ONU (ICAO) 1760 Numéro ONU (DOT) 1760

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de

transport (TMD)

CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (TRIETHYLENETETRAMINE)

Désignation officielle de

transport (IMDG)

CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (TRIETHYLENETETRAMINE)

Désignation officielle de

transport (ICAO)

CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (TRIETHYLENETETRAMINE)

Désignation officielle de

transport (DOT)

CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (TRIETHYLENETETRAMINE)

Classe (s) de danger relatives au transport

Classe du TMD 8 Étiquette du TMD 8 Classe de l' IMDG

8 Classe/division de l'ICAO

Étiquettes de transport



Groupe d'emballage

Groupe d'emballage du TMD Ш

Groupe d'emballage de

I'IMDG

Groupe d'emballage de l'ICAO II

Groupe d'emballage du DOT

Dangers environnementaux

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

8

Ш

Non.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Cédule des mesures

F-A. S-B

d'urgence (EmS)

15. Informations sur la règlementation

16. Autres informations

Date de la révision 2018-04-06

Révision 11

Date d'entrée en vigueur 2018-02-13

Mentions de danger intégrales H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H402 Nocif pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétend ement fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.